

de 1837-38, il fut mis en état de siège, et un grand nombre de citoyens s'y réfugièrent, craignant, qu'étant en dehors de cette forteresse, ils pourraient être sujets aux insultes des troupes anglaises que l'on attendait d'un moment à l'autre.

En 1850, le Fort était encore en très bon état, et deux ou trois années après, le Rév. Pierre-Marie Mignault, assisté des principaux citoyens de Chambly, demandaient que la bâtisse fût consacrée à recevoir les sourds-muets, dirigés par les Clercs-Viateurs. Le gouvernement fut sourd à cette prière.....

Abandonnée de tous, cette relique d'un temps qui n'est plus, s'affaîssera bientôt sous le poids des années, si des mains protectrices ne se hâtent de la sauver d'une destruction totale, pour conserver religieusement aux générations futures, ces antiques murailles qui ont abrité un si grand nombre de héros, dont la mémoire nous a été transmise avec fidélité par l'histoire et les manuscrits de l'époque.

J. O. DION.

Chambly-Bassin, 18 octobre 1875.

NOTE.—Ces notes archéologiques ont été puisées à même la source officielle de documents, manuscrits conservés aux archives de Boston, New-York, Québec, Montréal, Trois-Rivières, Ottawa et Chambly.

L'auteur profite de cette circonstance pour remercier sincèrement les personnes bienveillantes qu'ils l'ont favorisé dans ses recherches archéologiques, qu'il espère publier en entier, dès le printemps prochain.